

DOSSIER DE CANDIDATURE

SECTION HANDBALL

ANNÉE 2022/2023



Collège Marcel CHAMONTIN

24 avenue du 8 mai
07400 LE TEIL

04 75 49 53 30

ce.0070847h@ac-grenoble.fr
Fanny.Ayme@ac-grenoble.fr



Présentation de la section sportive au collège Chamontin

La section sportive a pour finalité de proposer aux élèves volontaires motivés par le handball un parcours de réussite scolaire, éducative et sportive.

➤ Objectifs :

- Favoriser la réussite des élèves, leur redonner confiance en soi, le goût de l'effort,
- Créer les conditions d'un changement du rapport à l'école,
- Approfondir les apprentissages dans une activité plaisante pour la majorité des élèves.

➤ Fonctionnement :

Le projet couvre l'ensemble du cursus du collège.

En 6^{ème} et 5^{ème}, le but est de pour découvrir et promouvoir la pratique du handball. Un entraînement est proposé une heure par semaine.

En 4^{ème} et 3^{ème}, le but est de pouvoir se perfectionner pour avoir une pratique qualitative sur 3h d'entraînement répartis en deux créneaux dans la semaine.

Tous les élèves des classes handball, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, s'engagent à participer aux entraînements handball de l'AS Chamontin ainsi qu'au championnat UNSS.

Nous conseillons fortement à chaque élève de la section de s'inscrire dans un club FFHB afin d'augmenter son temps de pratique pour progresser plus rapidement. La section sportive est complémentaire avec la pratique en club et ne s'y substitue pas.

➤ Encadrement :

L'encadrement est assuré par un enseignant d'EPS du collège et M. MOSCA, entraîneur du club HB07 Le Teil.

Nous assurons : la coordination du projet, la coordination avec les clubs partenaires, l'encadrement technique des séances, l'équilibre entre le temps d'étude et les temps d'activité sportive avec un aménagement des entraînements en fonction des périodes de fatigue (cf charte), l'accompagnement des élèves lors des compétitions UNSS ainsi que le suivi de la scolarité des élèves engagés dans ce dispositif.

Le comité départemental de handball est aussi partenaire de notre section sportive et peut être amené à intervenir pendant les heures d'entraînement.

De plus, le collège étant labélisé « Génération 2024 », les élèves de la section participent régulièrement pendant l'année à des animations et sensibilisations autour du sport. Celles ci sont menées par des intervenants extérieurs comme des arbitres ou sportifs de haut niveau, le CDOS 07...

➤ Conditions de candidature :

Pour candidater, l'élève ou le parent devra déposer le dossier de candidature complété (fiche de renseignements avec lettre de motivation) au secrétariat du collège à l'attention de Mme AYME **avant le lundi 9 mai 2022.**

Tout élève qui souhaite intégrer la section sportive handball doit se présenter à la demi-journée de détection et y présenter une autorisation parentale (ci jointe) :

- Le mercredi 18 mai 2022 de 13h à 15h au gymnase pour les **futurs élèves de 6^{ème} et 5^{ème}** (sous réserve de modification en fonction de l'évolution de la situation COVID-19)
- Le mercredi 1^{er} juin 2022 de 13h à 16h au gymnase Chamontin pour les **futurs élèves de 4^{ème} et 3^{ème}** (sous réserve de modification en fonction de l'évolution de la situation COVID-19),

Suite aux résultats des tests de détection et de la commission de sélection, une réponse vous sera communiquée par mail.

Attention :

- le programme EMILE n'est pas compatible avec l'option handball
- à partir de la rentrée 2022/23 : le handball sera incompatible avec l'option latin en classe de 5^{ème} et 4^{ème}. Cependant, les élèves scolarisés en 3^{ème} pourront cumuler ces deux options.
- tout au long de l'année scolaire, les élèves recrutés seront susceptibles de voir leurs entraînements modifiés en fonction de leur comportement, leurs résultats scolaires ou sportifs.

➤ **UNSS :**

S'investir dans le projet handball implique aussi que l'élève contribue à l'ambiance sportive et associative de l'établissement. Il doit donc avoir sa licence UNSS, s'engager à participer aux compétitions scolaires : handball, cross, athlétisme ainsi qu'à d'autres activités au choix (APPN, TT, Bad, Foot...) et s'impliquer dans les différentes opérations organisées en partenariat avec le club du HB07 ainsi que dans le cadre de l'UNSS. Le calendrier des entraînements hebdomadaires ainsi que toutes les sorties et compétitions prévues sont diffusées dans la cours et par pronote aux élèves et parents.

➤ **Tenue sportive :**

Pour pratiquer le handball dans le gymnase, l'élève avoir une tenue de sport et devra apporter ses chaussures de salle propres dans son sac ainsi qu'une gourde. Le collège prête les ballons.

Pour marquer leur intégration en section sportive, tous les élèves devront acquérir le tee-shirt de l'AS Chamontin et le porter lors des sorties et compétitions UNSS (t-shirt à commander lors de l'inscription à l'AS).

Les élèves en section handball auront la possibilité d'acheter une tenue d'entraînement et de compétition.

➤ **Places disponibles à la rentrée 2022**

Section Handball 6° et 5°	Section Handball 4° et 3°
30 places (joueurs et jeunes officiels)	12 places « filles », 12 places « garçons » (joueurs et jeunes officiels)

Tout au long de l'année, les élèves pratiquants peuvent s'investir dans un rôle de jeunes officiels, mais des élèves peuvent candidater pour être exclusivement jeune officiel toute l'année :

- Jeune arbitre : connaître le règlement et savoir arbitrer un match
- Jeune dirigeant : apprendre à remplir une feuille de match et seconder l'adulte responsable du coaching
- Jeune reporter : prendre des photos et écrire des articles

AUTORISATION PARENTALE

Pour passer les tests de sélection de la section sportive, le 25 mai 2022 (futurs élèves de 6e-5e)

Pour passer les tests de sélection de la section sportive, le 18 mai 2022 (futurs élèves de 4e-3e)

Dates et conditions sous réserve de modifications en fonction de l'évolution de la situation COVID-19

Je soussigné responsable légal de l'enfant :

NOM : Prénom :

Date de naissance : / /

Autorise celui-ci à passer les tests d'entrée aux dispositifs handball du collège Chamontin -LE TEIL-

Fait à Le.....

Signature du responsable légal :

CHARTRE DE LA CLASSE HANDBALL ET DE LA SECTION SPORTIVE

L'objectif de la section sportive handball au collège Chamontin est de proposer aux élèves motivés par le handball, un parcours de réussite sportive, éducative et scolaire. Pour y parvenir, certains principes de fonctionnement devront être respectés.

L'élève s'engage à :	Le collège Chamontin s'engage à :
<p>1. Exemplarité : représenter dignement la section handball par une politesse et un comportement exemplaire que ce soit au collège ou lors de déplacements sportifs (car et lieux de compétitions). Se maîtriser en toutes circonstances : pas de violence physique ou verbale</p> <p>2. Éducation citoyenne et solidarité collective : respecter les autres en acceptant les différences de chacun, être tolérant c'est permettre à tous de progresser et se réaliser sans discrimination, respecter les règles, les arbitres, les partenaires et adversaires. Respecter le matériel et les installations dans tous les lieux de pratique.</p> <p>3. Conditions optimales d'une réussite scolaire : être discipliné dans tous les cours c'est à dire faire son travail, éviter les bavardages et ne pas perturber les cours.</p> <p>4. Assiduité : être présent aux séances d'entraînement et justifier ses dispenses si nécessaire. Pour 1 séance : mot de la famille dans le carnet. A partir de 2 séances : certificat médical à présenter.</p> <p>5. Équipement, sécurité et hygiène de vie : Chaque joueur devra porter une tenue adaptée à la pratique du handball avec des chaussures de salle serrées et lacées ainsi que le tee-shirt de l'A.S. lors des sorties U.N.S.S. Le repos est très important, c'est pourquoi l'élève doit veiller à avoir un sommeil suffisant et de qualité.</p> <p>6. Contribuer à l'ambiance sportive et associative de l'établissement : avoir sa licence UNSS à jour et s'engager à participer aux compétitions scolaires. Exemple : handball (excellence ou championnat d'équipe établissement), cross et athlétisme, activités physiques de pleine nature, badminton, tennis de table, football... et s'impliquer dans les différentes opérations organisées en partenariat avec le club du HB07 et l'UNSS.</p>	<p>1. Valoriser les compétences qui peuvent contribuer à la réussite scolaire, assurer un suivi pédagogique de la 6^{ème} à la 3^{ème}. Si cela est nécessaire et en cas de manquement à la charte les heures d'entraînement seraient consacrées à des devoirs pour revenir sur des compétences disciplinaires non acquises.</p> <p>2. Permettre un aménagement individuel des entraînements en fonction des périodes de fatigue ou de blessures.</p> <p>3. Effectuer un bilan régulier pour décider de la poursuite ou non de l'élève dans le projet.</p> <p>Les responsables légaux des enfants inscrits en classe handball sont invités à prendre rendez-vous auprès des professeurs EPS ou professeurs principaux au moindre problème (scolaire, sportif, santé, relationnel...).</p> <p>Nous comptons sur votre aide et votre soutien pour que chaque enfant s'épanouisse au sein de cette section handball.</p>

Signature du responsable légal :

Signature de l'élève :